



Arrondissement de Pontarlier
Canton de Valdahon

CCAS de Valdahon

Date de convocation :
05 décembre 2023

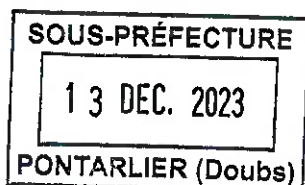
OBJET

RESIDENCE AUTONOMIE
NON RESTITUTION DE LA
CAUTION DE
L'APPARTEMENT 17

Nombre de membres
en exercice : 15
présents : 10
votants : 13

DECISION

Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0



Date d'affichage : 13/12/2023

Extrait du Registre des délibérations du Conseil d'Administration

N° 23.50

Séance du 12 décembre 2023

Président de séance : Mme Sylvie LE HIR, présidente du CCAS

Etaient présents : Mme Sylvie LE HIR, Mme Dominique GUILLEUX, M Bernard LAPOIRE, M Salih KURT, Mme Patricia LIME VIEILLE, M Andrée VUILLEMIN, Mme Sylvie GIRAUD, Mme Nelly BRECHEMIER, M Didier ARNAL, Mme Angélique FERNIOT

Etaient absents : Mme Blandine CHABRIER, M Didier DUMONT, Mme Nadia POURET, M Florent MANZONI, M Bernard ANDREZ

Secrétaire de séance : Mme Nelly BRECHEMIER

Procurations de vote : Mme POURET / Mme BRECHEMIER, Mme CHABRIER / M KURT, M DUMONT / Mme GUILLEUX

Suite au départ d'un résident, l'état du logement laissé vacant nécessite des travaux de remise en état d'un montant de 1577.11 € de fournitures, les travaux sont assurés en régie.

Aussi, il a été proposé de conserver l'intégralité de la caution de 500 € afin de couvrir une partie des frais de remise en état.

Au vu de ce qui précède, le Conseil d'Administration :

- **Favorable à la conservation de la caution de 500 €**
- **Autorise Mme la Présidente ou son représentant à effectuer les démarches afférentes.**

Fait et délibéré en séance
Pour extrait conforme

La présidente du CCAS
Sylvie LE HIR

